

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 41

Artikel: Théâtre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208114>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fait marcher librement immédiatement après les opérations s'est acquitté de tous les devoirs et adresse d'un très habile expert et fidèle oppérateur ; cette personne est présentement guérie et parfaitement délivrée de ses incommodités ainsi qu'il a affirmé à sa grande satisfaction. — De tout que le dit Sr oppérateur ayant requis le dit M. de lui donner attestation authentique, ainsi que de sa bonne conduite et honnête conversation pendant son séjour au dit lieu il luy a volontairement accordé en cette forme par permission et sous le sceau de la Seigneurie au dit N... le 10 de may 1689 en présence de N. N. témoins. »

Comme papa. — M. X..., gros propriétaire, gronde son fils, qui est toujours le dernier à l'école.

— Mais, malheureux, dit-il, que feras-tu plus tard, dans la vie, si tu ne veux rien apprendre ?

Le gamin, jetant un coup d'œil sournois sur le bureau de son père :

— Eh bien, je ferai comme toi, papa : tous les trois mois, la veille du terme, je ferai des quitances de loyer.

RAFON ET SÈ BESSON

ETAT tot que retso, Rafon, et po fini s'étai maryā. La misère à tsevau su la pedhi, l'è su, ma sa fenna étais tant dzouvena et tant galéza que la lâi a falliu et pu rava po la misère. L'allâvant ein dzornâ ti le dou, et à la n̄ tsesâ s'etrovâvant à l'ottô po medzi la soupa, fère lau prêtre et s'ein allâ dremf.

On dzo Rafon fâ dinse à sa fenna :

— Accuta vâi, Thérèse (lè on nom de fenna) lè dzornâ vant pas tant ora ; lo pan va no manquâ se cein continue. Ié oïu dere que pè la France, dein lo vognoublie, on pâie bin lè z'vrâ. Vu l'âi allâ quaque temps et revindri quand sari retso.

Thérèse lâ bin coudhi gnuossi on bocon, mâ Rafon lâ bin consolâtie tant qu'au matin, iô lâ fê route po la France, et que l'è bin restâ on an et six mài sei reveni.

Dize-houit mài aprî, lo revaitc : bin bouna façan et la borsetta plinna. Et sède vo que trâove : sa fenna, la Thérèse ein train d'accutsi.

Et lo poûro Rafon sè trezâi lè pâi de la tita : « Clliau fenne ! que desâi, quemet vant lé zaffere ora. Dein mon temps fallâi nô mài. Ora, l'ant tot cein drobillâ. L'è bin su du lo reintserisseme de la vya. Accutsi aprî dize-houit mài ! » N'en revengnai pas. N'avâi jamé étais fortâita, dza à l'écoûla, et l'etâi on bocon rouillf.

Tot d'on coup, lo tire-mondo eintre et ie fâ à Rafon :

— T'a de la tchance, Rafon ! peinsa-tè vâi : ta fenna tè fâ dou besson ein on iâdzo !

— Dou besson ! so respond Rafon. Lâi su ora. Clliau z'einfant sant bin de mè. Nâo mài po ion, nâo mài po l'autro, cein fâ bin dize-houit. Lo compto lâi è, lâi a rein à repipâ.

MARC A LOUIS.

Au tribunal. — Un gredin de la pire espèce vient d'être condamné à vingt ans de travaux forcés.

Il se lève et poliment :

— Que Dieu vous le rende ! dit-il à ses juges.

AU TEMPS DE NOS AÎEUX

DANS les Archives suisses des Traditions populaires, M. Maxime Reymond, rédacteur romand de cette intéressante publication, a donné plusieurs extraits du recueil dans lequel M. le professeur Bertholet, de Bâle, a noté des remèdes et recettes de jadis.

Voici trois de ces recettes, assez curieuses.

* * *

Pour tirer à la cible:

« Il faut prendre l'os du bras gauche de derrière le coude d'un pendu. Plante-le par le milieu d'un crapeau. L'y laisse une année à peu près. Passez votre plomb par le trou ». *

Pour se garer des balles.

« Il faut aller tout nud le jour de Ste-Marie-Magdeleine prendre de la racine de neuf chemises, la porter sur vous. Faites faire vos balles à une fille pucelle qui ait ses fleurs. A l'aube du jour, quand elle les aura faites, qu'elle les enveloppe dans son naturel. Prenez toutes les dents d'un serpent, mettez-en une en la mire, les autres sous le bras droit ». *

Un recueil du Gros de Vaud, propriété de M^e Lenoir, à Château-d'Ex, expose le « secret » que voici pour une plaie :

« J'ai été témoin avec étonnement de la prompte manière avec laquelle un soldat polonois guéri sans aucun médicament un de ses camarades blessé de deux coup d'épée dans le corps qui était mortel, il commença par laver sa bouche et ses dents avec de l'eau de vie puis avec de l'eau rose, afin d'avoir la haleine douce et sans mauvaise odeur puis s'approchant du malade il découvrit la plage qui était saignante et l'ayant bien nettoyée en la lavant avec de l'eau de plantin il en étancha le sang en la pressant doucement et l'essuyant avec un linge imbibé d'eau de plantin puis approchant sa bouche de la plage ensorte que son halaine pouvait refléchir dessous il prononça les paroles suivantes en faisant le signe de la croix sur la plage comme il est ici marqué.

« Jésus-Christ est né × Jésus-Christ est mort × Jésus-Christ est ressuscité × Jésus-Christ commande à la plage que le sang s'arrête × Jésus-Christ commande à la plage qu'elle se ferme × Jésus-Christ commande à la plage ne fasse ni matière ni puanteur ainsi qu'ont fait les cinq playes qu'il reçut en son saint corps ×.... puis il continua à dire Epée je te commande au nom et par la puissance de celui à qui toutes créatures obéissent de ne faire non plus de mal à cette créature que la lance qui perça le sacré côté de Jésus-Christ étant pendu à l'arbre de la croix, au nom du Père × du Fils × et du St-Esprit × Amen ».

Attention !

L'arrêté que voici — nous le donnons comme exemple à nos municipalités — a été affiché à la mairie d'une petite localité du département de l'Hérault.

« ARTICLE PREMIER. — Toutes les fois qu'un habitant et des chiens non muselés se rencontraient, on devra les tuer.

» ART. 2. — Tout le monde, sans exception, est tenu d'obéir au précédent article et de massacrer les chiens, excepté M. l'Adjoint.

» ART. 3. — Les habitants majeurs et vaccinés devront se rendre sur la place, moins les malades, pour nettoyer l'égout, en présence de l'Adjoint, qu'on devra racler proprement, et du garde-champêtre, parce qu'il est obstrué par les immondices. »

Un client difficile. — Relevé dans le livre des étrangers d'un petit hôtel, sous la rubrique « observations ».

« Rien sur la table; tout sur la note ! »

Comparaison. — Deux messieurs parlent aviation.

— Moi, dit l'un, je compare l'aviation à un jeu de quilles.

— A un jeu de quilles ?... Comprends pas.

— Mais oui, rapport à la « posée »; tout est là.

Siffle ! — Un berger se trouva placé à côté d'un financier anobli qui voulut se moquer de lui et lui dit : « Quand vous voulez, le soir, faire descendre de la montagne dans la plaine votre troupeau, comment le rassemblez-vous ? »

— En sifflant.

— Mais, de quelle manière ? Allons, n'avez point de honte ; faites ici comme à la campagne.

Et ceci se passait à table. Le berger se fait prier quelques temps ; enfin, il cède et siffle tout doucement.

— Très bien, lui dit le financier ; mais vous sifflez plus fort que cela ordinairement.

— Oh ! oui, monsieur, répond le berger, quand le troupeau est au fond de quelque ravin, ou très loin ; mais nous ne sifflons pas plus fort que cela quand les bêtes sont près de nous.

Trop d'esprit

Un homme très haut placé et très puissant eut un jour la fantaisie — il n'y a pas très longtemps — de faire écrire à l'un de ses secrétaires une lettre très délicate et qui exigeait autant d'esprit que d'habileté diplomatique.

« J'écrirai aussi de mon côté, dit le haut personnage. Nous comparerons nos épîtres et la meilleure des deux sera adressée au destinataire. »

A la comparaison, le haut personnage fut obligé de reconnaître que la lettre écrite par son secrétaire valait bien mieux que la sienne. Il ne s'en cacha pas à son subordonné.

Ce dernier, loin d'être flatté de ce témoignage, est pris d'un profond découragement et, sur le champ, envoie sa démission à son patron.

« Il n'y a plus rien à faire pour moi dans cette administration, dit-il, mon maître sait maintenant que j'ai plus d'esprit que lui »

Théâtre. — La saison de comédie a commencé jeudi, par la représentation de l'*Adversaire*, d'Alfred Capus et Emmanuel Arène. Ce fut une très brillante soirée. Salle comble et enthousiaste. Notre nouvelle troupe est vraiment bonne de tout point. S'il convient d'attendre encore un peu pour porter un jugement sur les artistes nouveaux — nous n'avons d'anciens que Mme d'Assilia, MM. Gautier et Houssaye — on peut dire qu'ils nous ont tous fait une excellente impression. Et ce n'est plus cette fois un cliché d'ajouter que « jamais encore nous n'avions troupe aussi bonne, dans son ensemble ». Demain, dimanche, débuts de la troupe de drame, par *Kean*, drame en 5 actes et 6 tableaux, d'A. Dumas, père.

Mardi, 17 octobre : *Le Zèbre*, vaudeville en 3 actes, de Nancy et Arnont.

Jeudi, 19 octobre : *Le Monde où l'on s'ennuie*, comédie en 3 actes d'Ed. Pailleron.

* * *

Kursaal. — Le succès de *Rêve de Valse* s'est affirmé d'une manière inattendue ; il le doit surtout à l'interprétation : MM. Géo, Ridon, de May; Mmes Disney, Blossom, Franco, Laurel, et toutes leurs camarades. L'orchestre, les chœurs, la mise en scène, les costumes, tout est de beaucoup supérieur à la saison dernière. La salle de Bel-Air n'a pas désempli depuis la première.

M. Tapie a donc décidé de donner *Rêve de Valse* jusqu'à mardi 17. Mercredi 18, première représentation à Lausanne de *Les Félards*, opérette nouvelle en quatre tableaux.

Dimanche 15, dernière matinée avec *Rêve de Valse*.

* * *

Théâtre Lumen. — Au Lumen, le spectacle cinématographique, très varié et d'actualité, est agrémente d'attractions de premier ordre. Rien donc d'étonnant à ce que, là aussi, il y ait salle très garnie presque tous les soirs.

Les concerts d'abonnement de la saison ont commencé hier soir, vendredi, au Lumen, dont l'acoustique est excellente. La salle était littéralement bondée.

Draps de Berne et milaines magnifiques. Toilerie et toute sorte de linges pour trousseaux. Adressez-vous à Walther Gygaz, fabricant à Bleienbach.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO